



Pose systeme chauffage en retard

Par **kory**, le **22/12/2008** à **12:50**

bonjour,

nous avons signe un contrat avec une entreprise de chauffage le 17 mai 08, depuis ils sont venus installer les radiateurs mais pas la chaudière (pret d'une au fioul en attendant).

chaque fois que l'on appelle pour en savoir plus ils sont incapables de nous donner une date exacte et repoussent toujours d'un mois la date (approximative) de la pose!!

nous aimerions savoir quels sont nos droits pour se faire rembourser le fioul puisque c'est dû a un retard de leur part.

Que pouvons nous faire pour le contrat, peut-on annuler sans avoir de problèmes ensuite??

merci de nous répondre, c'est assez urgent.

merci beaucoup.

a bientôt

karine